



Centre d'approvisionnement – Fredericton
301, promenade Bishop
Fredericton (N.-B.) E3C 2M6

24 octobre 2022

30003291

PRÉAVIS D'ATTRIBUTION DE CONTRAT

TITRE : Étudiant diplômé en services de laboratoire

PAC :

Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) a pour objet de signaler l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat pour ces services à SMRU Consulting, 1529 West 6th Ave., Suite 510, Vancouver (C.-B.), V6J 1R1.

Toutefois, avant d'attribuer un contrat, le gouvernement aimerait donner aux autres fournisseurs l'occasion de démontrer qu'ils sont en mesure de satisfaire aux exigences énoncées dans le présent avis, en soumettant un énoncé des capacités pendant la période d'affichage du PAC.

Si d'autres fournisseurs potentiels soumettent un énoncé de capacités au cours de cette période d'affichage du PAC qui répond aux exigences énoncées dans le PAC, le gouvernement procédera à un processus d'appel d'offres complet pour le PROGRAMME GETS ou par des moyens traditionnels, afin d'attribuer le contrat.

Si aucun autre fournisseur ne soumet, au plus tard à la date de clôture, un énoncé de capacités répondant aux exigences énoncées dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur présélectionné.

INTRODUCTION :

Le MPO mène une étude de recherche (étude) avec du poisson dans ses installations (PSEC) et l'entrepreneur fournira des étudiants qui participeront au démarrage initial au cours de l'été et tout au long de l'étude. Le MPO a besoin de cette aide pour le soin et l'entretien du poisson. En raison des retards dans l'approbation de la subvention et le calendrier de disponibilité du poisson, il y a un besoin urgent de l'aide fournie.

CONTEXTE :

L'IP, de concert avec des collaborateurs (y compris l'entrepreneur), cherche à mener des recherches visant à examiner l'effet de l'acide fulvique alimentaire sur l'immunocompétence des poissons dans des conditions d'aquaculture (Étude). La phase de démarrage de l'étude nécessite des efforts importants pour la préparation des réservoirs et l'entretien des animaux de recherche. L'entrepreneur a un étudiant disponible pour cette étude à partir de l'été 2022. Cette personne sera active dans les efforts impliqués dans le démarrage de ce projet. L'entrepreneur sera principalement impliqué dans l'entretien des animaux, ainsi que dans les travaux d'analyse et d'analyse des données, conformément au niveau d'un étudiant diplômé.

L'étude est planifiée et organisée par le MPO et ses collaborateurs, y compris l'entrepreneur, depuis la fin de 2021 et devrait commencer en juin ou au début à l'automne 2022.

OBJECTIFS :

3.1.1 Exigence – L'entrepreneur doit fournir à une personne (de premier cycle) les qualifications et les antécédents appropriés pour aider dans les phases initiales d'un projet de recherche visant à évaluer l'impact de l'acide fulvique sur la santé des poissons, et à une personne (étudiante à la maîtrise) qui convient aux contributions scientifiques continues à l'étude.

EXIGENCES DE TRAVAIL :

Tâches et livrables :

3.2 Tâches :

Tâche 3.2.1 - Soins et entretien des animaux de laboratoire. L'entrepreneur doit fournir du personnel pour les soins primaires aux animaux de laboratoire (poissons de recherche) conformément aux besoins de recherche de l'étude.

Tâche 3.2.2 - Collecte et collecte de données. L'entrepreneur doit fournir du personnel pour aider à la collecte et à la collecte de données, y compris la consommation d'aliments, la croissance et l'état de santé.

Tâche 3.2.3 – L'entrepreneur, par l'entremise de son personnel, doit assister à des réunions régulières (hebdomadaires ou convenues d'un commun accord) avec l'IP au sujet de l'état d'avancement du projet, y compris les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs et les problèmes qui se posent et qui doivent être réglés.

Tâche 3.2.4 - Analyser les échantillons liés à la santé des poissons. L'entrepreneur doit fournir du personnel pour l'analyse des échantillons conformément aux besoins de l'étude.

3.3 Produits livrables et critères d'acceptation :

3.3.1 L'entrepreneur doit fournir du personnel approprié pour le projet de recherche

3.3.2 L'entrepreneur, par l'entremise du personnel fourni, doit rester en contact régulier avec l'IP pendant le projet, y compris assister régulièrement aux réunions prévues

3.3.3 Toutes les données de recherche seront conservées sur les ordinateurs du MPO et accessibles au programme nutrition du MPO.

3.4 Contraintes :

3.4.1 - Le personnel de l'entrepreneur doit être formé et adhérer aux politiques pertinentes en matière de soins aux animaux et de santé et sécurité en ce qui concerne le PSEC

3.4.2 – Le personnel de l'entrepreneur devrait être sur place (PSEC) pour s'occuper des animaux 4 à 5 jours par semaine, avec un calendrier coordonné avec le personnel de pisciculture du MPO.

3.5 Soutien fourni par le Canada :

Le Canada, par l'entremise du PSEC du MPO et en partenariat avec ses collaborateurs, fournira l'espace et les fournitures nécessaires pour mener la recherche, y compris les réservoirs, l'approvisionnement en eau, les aliments d'essai, le poisson et les fournitures de laboratoire. Tous les EFG resteront avec le PSEC, qui conservera la responsabilité.

Le personnel de premier cycle de l'entrepreneur ne pourra accéder au site que pendant les heures normales de travail, mais on s'attend à ce que le personnel de niveau MSc soit, après avoir reçu une autorisation de sécurité, en mesure d'accéder au site (réservoirs et laboratoire de chimie) pendant les fins de semaine, conformément aux besoins scientifiques de l'étude.

RESSOURCES ET NIVEAU D'EFFORT :

3.6 Calendrier et dates de livraison :

3.6.1 – Pour les étudiants de premier cycle, chaque tâche de la section 3.2, à l'exception de la tâche 3.2.4, doit être terminée d'ici septembre 2024.

3.6.2 – Pour l'étudiant diplômé, chaque tâche de la section 3.2 doit être terminée d'ici septembre 2024.

CRITÈRES OBLIGATOIRES :

3.7 Qualifications de l'entrepreneur :

3.7.1 - L'entrepreneur doit être accrédité pour fournir du personnel approprié pour cette recherche

VALEUR ESTIMÉE

La valeur totale du contrat ne doit pas dépasser 70 000 \$, excluant toutes les taxes applicables pour la période ferme allant de l'attribution du contrat au 31 décembre 2024.

APPLICABILITÉ DES ACCORDS COMMERCIAUX OU AUTRES OBLIGATIONS :

Aucun accord commercial ne s'applique.

EXCEPTION AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT ET RAISONS D'APPEL D'OFFRES LIMITÉES :

Les exigences suivantes de la politique s'appliquent à ce processus du PAC :

Exceptions applicables à l'appel d'offres en vertu du Règlement sur les marchés de l'État (RME) (article 6) :

Section 10.2.1 L'alinéa 6d) une seule personne ou entreprise est en mesure d'exécuter les travaux s'applique au présent PAC pour les raisons suivantes :

-Il n'y a pas d'autres sources d'approvisionnement connues. Il est faisable et abordable de rivaliser avec l'exigence.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

La Couronne doit faire valoir la propriété. Générer des connaissances et de l'information destinées à la diffusion publique.

DURÉE DU CONTRAT :

La durée du contrat va de l'attribution du contrat au 31 décembre 2024 inclusivement.

Période de l'entreprise : attribution du contrat jusqu'au 31 décembre 2024

DROIT DU FOURNISSEUR DE SOUMETTRE UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS :

Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services décrits aux **présentes doivent soumettre un énoncé des capacités par écrit à l'agent de négociation des contrats identifié dans le présent avis au plus tard à la date de clôture. L'énoncé des capacités doit démontrer clairement comment le fournisseur satisfait aux exigences annoncées.**

**DATE LIMITE DE SOUMISSION DE L'ÉNONCÉ DES CAPACITÉS :
8 novembre 2022 à 14:00 (AST)**

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être adressés à :

Terri Jones

Agent d'approvisionnement

Centre d'approvisionnement – Fredericton

Téléphone : (506) 461-3743

Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca